

GEDIMAT FLAMARY

Carrières - Matériaux de Construction - Bricolage
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 672000 €
7, avenue de la Gare
BP 53
19400 ARGENTAT
Tél. 05 55 28 00 16 - Fax 05 55 28 81 62
E-mail flamary@gedimat.fr

N° SIRET 826 480 121 00019 - APE 4673 A
N° SIRET 826 480 121 00043 - APE 0812 Z
TVA FR 95 826 480 121 - R.C.S. Tulle 64 B 12
Domiciliation bancaire : BNP ARGENTAT
Rib : 30004 00730 00020538335 42

Dépôt **ALTILLAC CARRIERE**

Représentant **MAGASIN**

FACTURE

N° : 227317

Date 04 / 10 / 2023 Client 5 003 334 Page Page 2 sur 2

Mr LESCOUT DAVID
LIEU DIT LAC GRAND
46500 CARLUCET

Référence article	Désignation	T V A	Qté	UF	Prix Unit. net	Montant HT
-------------------	-------------	-------------	-----	----	----------------	------------

Détails des éco-participations

Code produit	Désignation	Ecoparticipation unitaire HT
--------------	-------------	------------------------------

Net marchandise	Frais	Base TVA	TVA	Taux TVA	Montant TVA	Total HT
825.44		832.32	1	20.00	166.46	832.32 EURO
825.44		832.32			166.46	Net à payer TTC 998,78 EURO

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTES AFFICHEES A L'ACCUEIL DE NOS POINTS DE VENTE
Nos ventes sont faites au comptant et nous recommandons à nos clients de nous apporter leur chèque.
Tout paiement non effectué à l'échéance de notre facture sera considéré comme un retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué
par la Banque Européenne à son ouverture de refinancement la plus récente majorée de 10 points de % à la date d'échéance du délai
de paiement applicable.
Le montant de paiement des marchandises est suspendu au cas échéant intégral du prix.
Quel que soit le mode de transport et même par chemin de fer, les marchandises voyageant toujours aux risques et périls du client.
Les frais de livraison sont à la charge du client. Les frais de transport sont à la charge du client. Les frais de livraison sont à la charge du client.
Tous les paiements de marchandises sont effectués à l'exception des cas où les conventions sont du ressort du Tribunal
de Commerce de notre siège social.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

FACTURE

N° : 227317

Date
04 / 10 / 2023

Client
001 134

Page 1 of 2

Mr LESCOUT DAVID
14, RUE LAFAYETTE
44000 CARQUEFANT

Depot **ALTILLAC CARRIER**

Représentant MAGASIN

Reference articles

Discussion

1

On

LSP

Pre
List, not

Abstract 147

En vertu des articles L44-3 et L44-6 du code de commerce, et de la directive 2011/7 du 16 02 2011 depuis le 01 01 13 tout professionnel en cas de retard de paiement, est débiteur à l'égard de son créancier d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

BOCIE TE PR05620400121

Identify CLIENTSource: **DAV** **VIVIANE**

References BON 100899 / 500 du 4 octobre 2023 Votre référence BL N° 300836 Y 689/697/698 Dépôt ALTILLAC CARRIERE

2880	20/40 PIERRE CASSEE LE PESCHER (carrère ar)	1	9.55	T	25.89	247.30
	* GAP Net esouche : 9.55 Tonneau				Montant	2.01
REPCAR_GRA	Eco contribution REP PMCS granulats Barème VALOBA	1	9.55	T	0.17	1.62
NUX AT						
2807	SABLE FILTRANT BROSSON DTU 64 1 CEMAGREF	1	11.20	T	24.68	276.42
	* GAP Net esouche : 11.20 Tonneau				Montant	2.36
REPCAR_GRA	Eco contribution REP PMCS granulats Barème VALOBA	1	11.20	T	0.17	1.90
NUX AT						
2807	SABLE FILTRANT BROSSON DTU 64 1 CEMAGREF	1	12.00	T	24.68	298.16
	* GAP Net esouche : 12.00 Tonneau				Montant	2.52
REPCAR_GRA	Eco contribution REP PMCS granulats Barème VALOBA	1	12.00	T	0.17	2.04
NUX AT						

REGLE CHQ N° 488639: CA LABASTIDE MURAT
LE 04/07/2023 MONTANT= 999 78 EUROS

Paiement CHEQUE	Echéance 04/10/2023
-----------------	---------------------

Conformément à la Loi AGEC, nous adhérons à l'eco-organisme VALOBA7 sous le N°PR303777_04CQ28 en tant que producteur et émetteur sur le marché de matériaux de construction. En vertu de la mise en œuvre de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur), les produits concernés par la Loi se verront appliquer une éco-contribution, en sus du prix de vente selon le barème établi par l'eco-organisme VALOBA7 et ce à compter du 01/06/2023.

Toutes les infos sur www.vallois.fr

PAYÉ